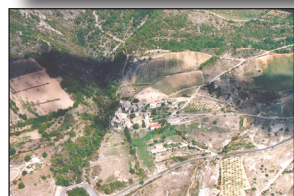


Département de la Drôme

Saint Sauveur Gouvernet

PLAN LOCAL D'URBANISME IIIId_Orientations d'aménagement



Janvier 2011 - Approbation



CROUZET URBANISME

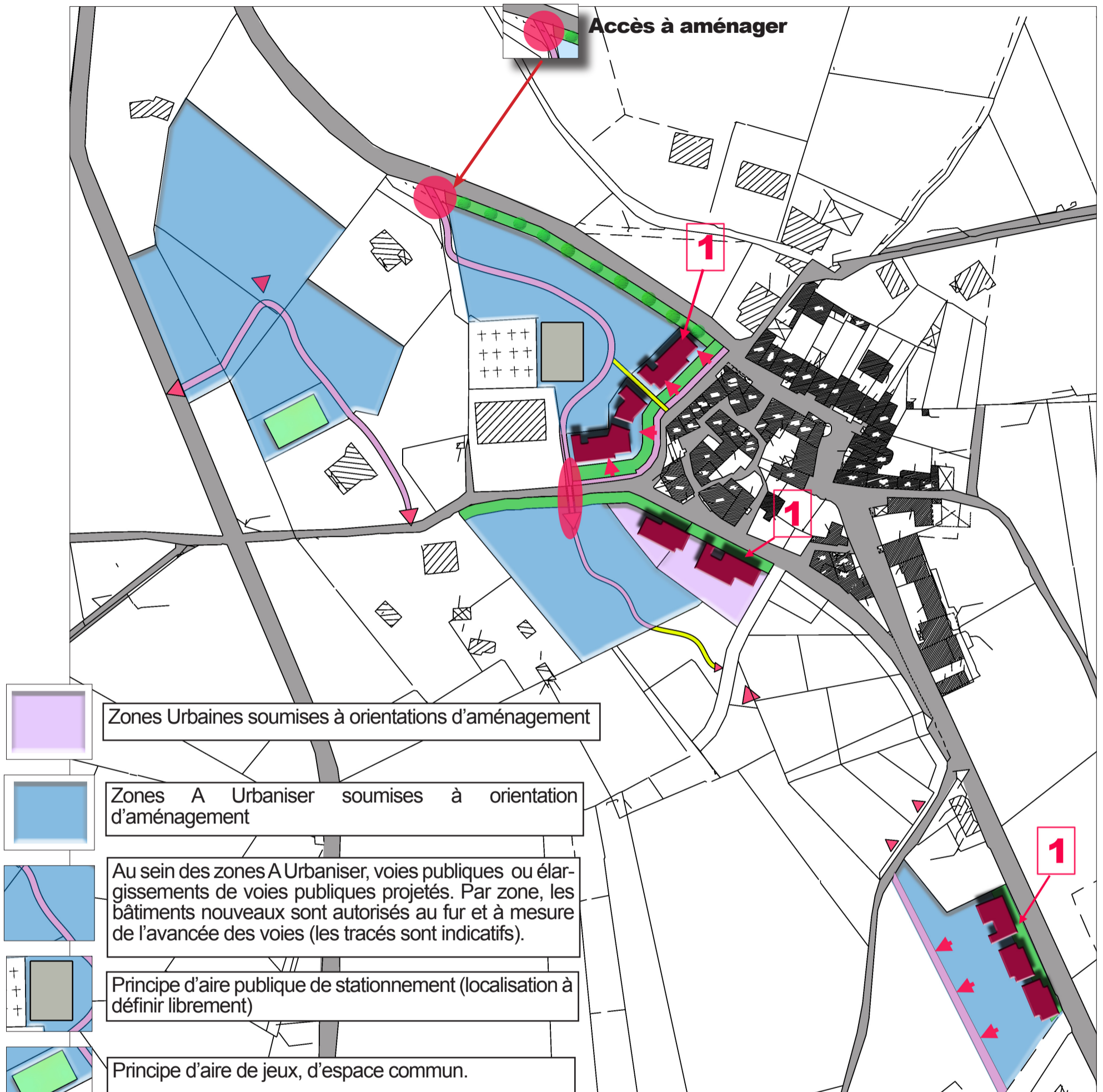
4 Lotissement Les Lavandins - 26 130 Saint Paul Trois Châteaux

Tél : 04 75 96 69 03 - Fax 04 75 04 71 13

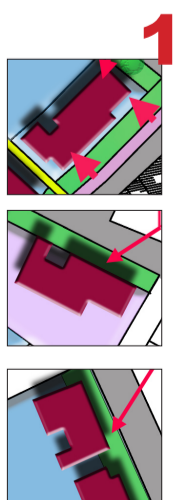
e-mail : crouzet-urbanisme@wanadoo.fr

Orientations d'aménagement

Principes d'aménagement à respecter sous forme de compatibilité :



Pour chacune des zones A Urbaniser (AUa), la densité minimale sera d'une dizaine de logements à l'hectare. On recherchera la mixité entre habitat individuel et habitat individuel groupé. :



Principe de front bâti semi ouvert le long de la voie publique. Entre l'espace public et les bâtiments, l'espace devra rester ouvert (clôtures très basses ou pas de clôture du tout). Les bâtiments devront présenter des volumes simples et les sens de faitages principaux devront être sensiblement parallèles à l'alignement de la voie.

